

DESCRIPTION DU PROJET



L'Agence Locale de l'Énergie s'engage aux côtés des CCAS des villes de la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest dans la sensibilisation et le conseil auprès des publics en situation de précarité énergétique, par la mise en place d'ateliers collectifs axés sur la maîtrise de l'énergie.

Public cible: particuliers en situation de précarité énergétique

Contexte / Opportunité

En France, plus de 3,5 millions de ménages présentent des dépenses en énergie supérieures à 10% de leurs revenus disponibles. Ils sont considérés en situation de précarité énergétique. L'augmentation du prix de l'énergie fait grimper le montant des factures de chauffage et d'électricité pour des personnes vivant le plus souvent dans des logements présentant des caractéristiques thermiques très médiocres.

A défaut de pouvoir engager d'importants travaux de rénovation (ce qui reste la solution la plus efficace), l'idée est de proposer des **ateliers de sensibilisation** qui vont permettre d'appliquer des gestes simples et efficaces afin de gagner en confort tout en limitant le poids des factures dans le budget des ménages.

Points-clés

- › Sensibilisation du public en précarité énergétique sur les économies d'énergie et d'eau,
- › Présentation d'astuces simples et efficaces,
- › Distribution de kits d'économie d'eau et d'énergie fournis par les CCAS ou les partenaires.

Objectifs



- › Mobiliser les acteurs du territoire autour de la précarité énergétique,
- › Apporter une amélioration concrète pour les personnes en situation de précarité énergétique.
- › Créer des liens entre les acteurs des secteurs sociaux et énergétiques préalablement à des collaborations plus approfondies,

Présentation détaillée de l'action



L'ALE travaille en collaboration avec les CCAS des villes de GPSO dans la mise en place d'ateliers de sensibilisation sur les économies d'eau et d'énergie.

Etape 1 : définition du projet

Travail collaboratif entre le CCAS et l'ALE dans la définition des attentes en termes de contenu. Les ateliers sont le fruit d'une réelle implication et motivation communes.

Etape 2 : tenue des ateliers

Quatre ateliers proposés par l'ALE sont disponibles :

- La lecture de factures : comprendre ses factures d'énergie,
- Les appareils électriques : puissance et consommation des appareils, stratégie de réduction de sa consommation,

- Le chauffage et le confort thermique : comprendre la notion de confort thermique et astuces pour l'améliorer de manière simple et économique,
- Les économies d'eau : comment réduire sa consommation d'eau?

En fonction des attentes du CCAS et de leurs publics, d'autres thèmes peuvent être définis. Les ateliers sont animés par un conseiller énergie et sont suivis d'une distribution de kits d'économies d'énergie, fournis par le CCAS ou un partenaire extérieur (fournisseur d'énergie, SIPPEREC...).

Etape 3 : accompagnement des travailleurs sociaux dans la détection de la précarité énergétique

En fonction de la volonté du CCAS et d'éventuelles autres structures administratives ou associatives, l'ALE peut proposer une formation à destination des travailleurs sociaux pour leur donner les clés d'analyse de la précarité énergétique, de sa détection et des possibilités d'accompagnement des publics.

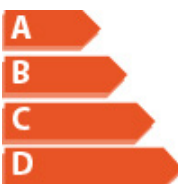
Zoom sur un acteur engagé

Le CCAS de Meudon

Suite au souhait du CCAS de Meudon de mener des actions autour de la précarité énergétique en lien avec l'ALE. Quatre ateliers ont été organisés entre 2014 et 2015. Une bonne communication auprès d'acteurs relais du CCAS a permis de toucher assez de participants pour faire de ces ateliers un succès.

Afin d'apporter des réponses plus efficaces, la collaboration ALE/CCAS se poursuit, avec la préparation d'une formation à destination des travailleurs sociaux.

Résultats attendus & indicateurs



Résultats attendus

- Réduction des consommations et des factures des ménages en situation de précarité énergétique,
- Amélioration de leur confort par des petits équipements et l'adoption d'éco-gestes,
- Création d'une relation de confiance et d'un partenariat durable entre l'ALE et le CCAS.

Indicateurs

- Nombre de participants aux ateliers,
- Poursuite de la coopération ALE/CCAS,
- Evaluation par les ménages bénéficiaires.

Partenaires du projet



Contacts

Espace Info Energie

ALE Grand Paris Seine Ouest Energie
infoenergie@gpso-energie.fr

Sandrine CONRATE Hugo BERARD

Chargés de mission Pôle Particuliers
ALE Grand Paris Seine Ouest Energie
2, rue de Paris
92 190 MEUDON
sandrine.conrate@gpso-energie.fr
hugo.berard@gpso-energie.fr
01.45.34.26.52